

- Saint-Merry (1783-1873)

La fondation de **l'hospice Saint-Merry** en 1783 résulte de l'initiative conjuguée de Louis Esprit Viennet curé de Saint-Merry, et de la compagnie de charité de la paroisse établie par lettres patentes du 3 mai 1713 <sup>1</sup>. L'acte de création de l'hospice est une délibération de la dite compagnie <sup>2</sup> en date du 6 avril 1783.

Il s'installe dans une maison du cloître Saint-Merry dont la compagnie paroissiale de charité détient la propriété, près de la rue Brise miche. Il ouvre le 15 décembre 1783 <sup>3</sup> sitôt après son aménagement par l'architecte De Voulges <sup>4</sup>. Son administration revient au curé de Saint-Merry et le service est assuré par huit sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il se destine au soin des malades indigents de la paroisse : il compte à son ouverture 12 lits réservés à 6 hommes et 6 femmes.

La mise en service de l'hospice répond à la nécessité de soulager les malades non contagieux de la paroisse, en les hospitalisant dans un lieu moins hostile que l'Hôtel-Dieu, et dans lequel ils seraient bien traités. En 1814, **Saint-Merry** gère 14 lits <sup>5</sup> occupés jusqu'à la fermeture de la maison hospitalière en [1873] <sup>6</sup>.

Le fonds de cet hôpital de paroisse se résume à quelques notes sur sa fondation et son administration.

En complément, les comptes généraux <sup>7</sup> vous permettront de découvrir par exemple la nature et la situation de ses propriétés <sup>8</sup> ; ou encore le montant de la subvention qu'il reçoit grâce aux versements faits par l'administration aux bureaux de bienfaisance <sup>9</sup>.

1. (45 FOSS E/7/a).

2. Ibid.

3. (B-103, p. 178-180).

4. (45 FOSS E/7/a).

5. (45 FOSS E/7/b).

6. (45 PER 7, p. 337, 340-341).

7. Reportez vous aux comptes moraux (3 M 1-n) et aux comptes financiers (5 M 1-n) de l'administration.

8. Compte moral, 1860 (3 M 10, p.122) : section « état général des propriétés », dont celles de Saint-Merry.

9. Compte moral, 1860 (3 M 10, p. 44) : section « développement des dépenses, secours à domicile ».

## Bibliographie

Articles consacrés à l'hospice

BOSQUILLON (M.). *Mémoire sur le nouvel hospice de Saint-Merri dans lequel on prouve que cet hospice est de la plus grande utilité pour les pauvres, et ne peut nullement nuire à la salubrité de l'air*. Paris, imprimerie de Valade, 1783, 11 p. (C-2446<sup>16</sup>)

CADIER (L.), COLI DERC (C.). « Cartulaire et censier de Saint-Merry de Paris ». *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1891, p. 101-270. (193 PER 18)

## Articles et ouvrages évoquant l'hospice

D'ECHEAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est*. Paris, G. Steinheil, 1909, p. 65. (B-128) D'ECHEAC (A.). « Les hôpitaux de Paris disparus ». *La France médicale*, 1909, p. 149. (132 PER 9)

DULAURE (J. A.). *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. Paris, Guillaume, 1824, t. IX, p. 70. (A-334. IX)  
FOURNIER (Édouard). *Énigmes des rues de Paris*. Paris, Dentu, 1892, p. 251-252. (A-109)

HARTMANN (Georges). « Le cloître Saint-Merri. La rue Brisemiche ; la rue Taillepain ». *La Cité*, 1910, p. 337, 340-341. (45 PER 7)

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (M. de). *Rapport fait au nom du comité de mendicité, des visites faites dans divers hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris*. Paris, imprimerie nationale, 1790, p. 46-48. (A-13312)

LEBEUF. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Nouvelle édition annotée par Hippolyte Cocheris. Paris, Durand, 1864, t. II, p. 232-233. (B-570. II)

MAC-ALI LIFFE (Léon). *La Révolution et les hôpitaux (années 1789, 1790, 1791)*. Paris, G. Bellais, 1901, p. 178-180. (8-103)

SCHWEIGGER (August Friedrich). [Les hôpitaux et institutions charitables de Paris...1. Bayreuth, Lübecks, 1809, p. 60-61. (A-928)

## Fonds d'archives

❑ Notice historique

- Notes relatives à l'histoire, à la fondation et à l'activité de l'hôpital, 1840-1848. (45 FOSS E/7/b) 1, 3 pièces, ms.

## □ Administration

- Copie d'une délibération de la compagnie de charité de Saint-Merry à Paris pour l'établissement d'un hospice, 1783. Notes relatives à l'utilité et à la destination de la maison hospitalière, critiques relatives aux soins que les malades de la paroisse reçoivent à l'Hôtel-Dieu, notes sur le détail des moyens de la compagnie de charité pour l'établissement de l'hospice, arrêté relatif à son établissement et à son organisation. (45 FOSS E/7/a)<sup>2</sup>, 1 pièce, ms.
- Note sur le service des secours à domicile dans Paris. Données relatives aux maisons de secours, dont l'hôpital de paroisse Saint-Merry, 1833-1861. (33 FOSS 1), 1 cahier, ms.
- Notes relatives à la fondation, à l'ouverture, aux locaux, à l'administration et à l'activité de l'hospice : son administrateur, son personnel, ses patients, [1848]. (45 FOSS F, p. 201-205).

1. Ces notes figurent aussi dans les documents cotés (45 FOSS F, p. 201-205).

2. *ibid.*